Union Régionale Lorraine

Porte F - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☏ 03 87 62 67 64 - 🖷 09 79 94 30 82 - sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

EIC LORRAINE

Compte-rendu des réunions DP des 1er et 2 Mars 2012

Cher(e) collègue,

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. HORNY, DET de l'EIC Lorraine assisté de M. PISIAS Reynald RRH et M. SIMON Bernard adjoint RS

INFORMATIONS DONNEES EN SEANCE :

Dividende salarial :

Le montant du dividende salarial 2012 s'élève à 400€ bruts pour une base temps plein et une activité complète en 2011.Le cas échéant, il sera tenu compte du temps partiel et de la durée des absences ayant impacté la rémunération. Sont concernés les agents au CP et ceux relevant du RH 0254(PS 25), y compris les agents titulaires d'un contrat aidé (alternance, insertion…).
Le versement se fera sur la paye de mars, aux agents présents dans l'entreprise à la date du versement et justifiant d'une activité minimum de 3 mois en 2011.

Commentaires UNSA : *Devant la détermination des deux organisations syndicales signataires de l'accord 2011,* ***dont l'UNSA****, l'entreprise a accepté de verser un dividende salarial d'un montant de 400€ (soit 5,7% du résultat d'exploitation de l'EPIC aux salariés), au lieu des 280€ initialement prévus par l'entreprise.*

QUESTIONS :

1 - La délégation UNSA et les agents souhaitent un point sur les embauches.

Concernant les embauches pour 2012, il n'y a pas d'évolution par rapport à ce qui a été annoncé précédemment.
-5 ATT TS ont été embauchés en janvier 2012(Hagondange, Rémilly, Pont à mousson, Blainville, L14).
-5 ATT TS seront embauchés en mars (Thionville, Apach, Metz Sablon, Forbach, Blainville).
-10 ATT TS seront embauchés en juin.
Il restera 4 autorisations de recrutement d'ATT OP, en plus de l'embauche prévue des ATEF en cours de cursus. Les affectations pour ces recrutements ne sont pas connues à ce jour.

Commentaires UNSA *: En séance, la Direction nous a assuré que les ATEF qui ne réussiraient pas l'examen seraient remplacés par des ATT OP.*

2 - La délégation UNSA souhaite connaître les postes vacants sur l'établissement.

UO Hagondange, Metz et Capacité : néant
UO Toul : graisseur Lérouville-Etude d'organisation en cours.
UO Epinal :-AC Mirecourt : détachement(en vue mutation) de M.MARIN, à compter du 01/03.
-AC Arches : mutation de M.GESCHELECHT au 01/04
-AC Contrexéville : utilisation de M.LAINE

3 - Il semblerait que les modalités concernant la déclaration des DII suite à un préavis de grève doivent évoluer. Un agent s'étant déclaré devrait aviser sa hiérarchie 24 heures avant le début de sa période de grève s'il se décidait à venir travailler. La délégation UNSA demande des explications sur ce sujet.

La proposition de loi, votée à l'Assemblée Nationale, n'est pas à ce jour promulguée. Nous sommes donc en attente de la publication du journal Officiel pour connaitre les modalités d'application. Dès connaissance de celles-ci, une communication sera faite.

Commentaires UNSA : *Affaire à suivre !*

4 - Comme entendu lors de la réunion DP du 12/01/2012, la délégation UNSA demande que soit communiquée la période retenue pour le pointage des fériés payés « à la demande de l'agent » et ceux à « échéance réglementaire ».

Rappel : l'ART 8 du RH 143 précise que :
A ceux des agents dont l'utilisation un jour de fête légale ne tombant pas un dimanche est imposée par les nécessités du service, il est accordé un jour de repos compensateur, dans un délai qui prend fin au cours du trimestre civil suivant celui dans lequel se trouve la fête légale. Si, exceptionnellement, le repos compensateur n'a pas été accordé dans le délai susvisé, ou sur demande des agents, les heures correspondantes sont payées comme heures supplémentaires.
Lors des dernières DP, il avait été proposé qu'une statistique ponctuelle soit une période donnée. Celle-ci sera faite début avril sur le 4ème trimestre 2011.

Commentaires UNSA : *Cela devrait éclairer notre lanterne.*

5 - Un flash spécial – CCR Lorraine- a été diffusé en janvier. Si l'aspect technique de ce projet y est largement traité, la délégation UNSA et les agents souhaitent qu'une information sur le volet RH soit donnée.

La CCR Lorraine est actuellement à l'état de projet. Les IRP seront tenues informées au fur et à mesure, dans le respect de la réglementation. Lors de la mise en œuvre des réorganisations, l'EIC appliquera la réglementation en vigueur.
A ce stade, et concernant le volet RH, seule une information générale est d'actualité, par exemple concernant l'application de la réglementation.
Le traitement des situations individuelles interviendra ultérieurement.

Commentaires UNSA : *En séance, le Directeur nous a confirmé que les demandes de courriers précisant l'intégration à la CCR n'ont aucune valeur d'engagement.*

6 - La délégation UNSA et les agents demandent comment vont évoluer les conditions de circulation au niveau du tunnel de Tavannes.

Compte tenu de l'horizon de la réalisation des travaux de remise en état (RVB dans le tunnel), des LTV à demeure ont été implantées pour suppléer les nombreuses remises d'ordre écrit.

Commentaires UNSA : *D'après les sources INFRA V, Le RVB aura lieu du 7 au 27 avril. Des bus seront mis en place les deux premiers weekends.*

7 - La délégation UNSA et les agents de Longuyon demandent quand sera versée l'indemnité grands travaux prévue pour les travaux réalisés durant la période de novembre/décembre 2011.

Les éléments d'analyse nécessaires au mandatement ont été transmis au CMGA pour paiement sur la solde de mars.

Commentaires UNSA : *Ca commence à faire un peu long en sachant que les travaux sont achevés depuis plus de trois mois !!*

8 - Les visites médicales de sécurité devant se passer à Paris à compter du 1er avril, la délégation et les agents souhaitent connaitre les modalités de logement afin de pouvoir être sur place à 8 heures.

A compter du 1er avril, les agents devant passer la visite d'aptitude sécurité à Paris(en principe sur le site de Château Landon pour tous), disposeront avec leur convocation :
-des réservations TGV en service.
-d'une réservation dans une chambre d'hôtel situé proche de la gare de l'Est.
Les frais seront pris en charge par l'EIC, y compris pour les agents ayant eu leur visite au 1er trimestre.
En cas de difficulté, l'agent peut se rapprocher de son opérateur CPS.

Commentaires UNSA : *Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !*

9 - Des idées innovantes -sécurité- au PRCI de Thionville ont été proposées et retenues. Il s'agit des idées 20040014537, 20050004525, 2008-DR-MZ-NY-001862, 2009-DR-LORRAINE-00046. Des travaux prévus en juin intègrent les innovations proposées par l'idée 20040014537. La délégation UNSA souhaite connaître les suites données aux trois autres idées retenues.

Une partie des éléments de l'innovation 20040014537 est bien prise en compte (la partie qui concerne les accords départ), avec travaux en juin 2012.Cette innovation a pu être intégrée sans étude lourde par le PRI Est, à l'occasion de modifications communes à ce sujet.
-Pour les innovations 20050004525(signalisation permettant d'éviter des erreurs de direction), 2008-DR-MZ-NY-01862(Clignotant) et 2009-DR-LORRAINE-00046(groupements d'itinéraires) :
Il s'agit d'innovations acceptées et classées avant la création de l'EIC Lorraine (2006-2009)
Ces 3 idées seront soumises à RFF, et dans le cadre du projet de modernisation du PRCI de Thionville (prévue en 2017), elles pourront être intégrées au dossier exploitation du projet.
Depuis la création de l'EIC, 2 autres idées similaires ont également été validées (2010-DN-Circulation-Ferroviaire-00325 et 2011-DN-Circulation-Ferroviaire-00031).L'EIC les suit et les intégrera dans les demandes d'exploitation liées à la modernisation du poste, tout comme les 3 précédentes.

Commentaires UNSA : *En résumé, pas de travaux couteux d'amélioration avant la CCR !*

10 - Une nouvelle panne s'est produite le 20/02/2012 au PAI de Nancy. La délégation UNSA et les agents souhaitent avoir une information sur ce sujet.

L'enquête est toujours en cours côté EVEN ; toutefois, il semble que la panne ait été causée par un déclenchement en différentiel d'un interrupteur/sectionneur industriel du poste (source « rapport immédiat incident »).

11 - La délégation UNSA et les agents souhaitent une information sur le devenir de l'Infra suite aux conclusions des Assises du Ferroviaires et les éventuelles répercussions pour l'EIC.

A ce jour, et comme indiqué en information lors de la précédente réunion de DP, deux groupes de travail sont à l'œuvre sur le thème de l' « Infra Intégrée » (un de niveau ministériel et un autre entre la SNCF et RFF).La ministre a demandé des conclusions (préconisation sur une future organisation et gouvernance) pour fin mars 2012.

Commentaires UNSA : *Nous suivons ce dossier avec attention .Nous ne manquerons pas de vous tenir informé sur les enjeux de l'une ou l'autre organisation.*

La prochaine réunion des DP aura lieu le 27 Juin.

Merci d'adresser vos questions pour le 19/06/2012.

Vos contacts UNSA sur l'EIC LORRAINE :

Délégués du Personnel :	**Eric BUGADA**	**03 82 39 81 07 ou 778.107**
	Gilles ZERRES	**06 15 67 03 07**
	Mickael BAILLY	
	Julien GAUCHEROT	
	Olivier BILOUROU	**06 82 48 96 45**
Représentant Syndical :	**Pascal SCHMITT**	**06 81 57 04 64**

- - - - - - - - - - - - - - - - - - ✂ -

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional de l'Union Régionale Lorraine
Porte F - Gare de METZ
Téléphone : 03.87.62.67.64 - 77.29.92 unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Réduction de 66 % sur impôts
et
adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM……………………………………..Prénom…………………………………………

Fonction……………………..Grade…………………Qualification………Niveau …….

Adresse domiciliaire ………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………

Etablissement ……………………………………………….N°CP …………………..

Téléphone Service ……………………… . Téléphone Portable ……………………

Adresse EMail (perso ou SNCF) …………..………………..

A…………………………le,…………………………Signature………………………...